

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 82 (1946)

**Heft:** 28

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**Partie corporative:** XXVI<sup>e</sup> Congrès pédagogique. — Compte rendu. — Echo du Congrès. — Merci ! — Vaud : Bureau S.P.V. — Rectification. — Faisons le point. — Nécrologie : H. Blanchoud. — Places au concours. — Neuchâtel : Exposition scolaire.

**Partie pédagogique:** A. Chabloz : Après Delémont. — W. Breithaupt : Une expérience d'éducation nationale. — G. P. : Reportage en pays Canaque. — Bibliographie.

## PARTIE CORPORATIVE

### XXVI<sup>e</sup> CONGRÈS PÉDAGOGIQUE ROMAND

La coquette cité de Delémont, sise au pied de la chaîne du Mont-Terrible, reçut, en cet an de grâce 1946, avec cette cordialité qui est l'apanage des populations jurassiennes, plus de 500 instituteurs romands venus pour tenir leurs importantes assises quadriennales les 5, 6 et 7 juillet. Il faut remonter à 1928 pour retrouver trace de tels fastes en terre jurassienne.

Vendredi 5 juillet, sous un ciel maussade, alors que de lourds brouillards restaient accrochés aux sommets des montagnes, les délégués romands prirent contact avec le comité central et le comité d'organisation en la rustique auberge du Vorbourg dominant les localités de Bellérive et de Soyhière, à quelques kilomètres du bourg.

### ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

La séance présidée par notre collègue M. le Dr Junod, qui conduisit de main de maître, assisté de son comité, les destinées de la S. P. R., permit de liquider un copieux ordre du jour.

Après le salut et les vœux de bienvenue aux invités et délégués, le procès-verbal de l'assemblée de Neuveville est lu et adopté. Le rapport présidentiel, d'une belle tenue, relate les faits saillants de la vie de notre association pendant les quatre dernières années et fait toucher du doigt le grand travail accompli pendant cette période ; belle page qui fait honneur au C.C. tout comme à son auteur.

C'est au tour de notre toujours dévoué Serex de commenter les comptes qui, s'ils ne sont pas brillants, se bouclent tout de même avec un léger excédent de recettes. Ils sont adoptés avec remerciements pour leur excellente tenue et décharge en est donnée à notre ministre des finances.

Les rédacteurs de l'*Educateur* et du *Bulletin* présentent leurs rapports.

Grec, non sans une certaine mélancolie, mais avec l'humour qu'on lui connaît, donne connaissance pour la dernière fois des fruits de sa longue et sage expérience. Si les rédacteurs du *Bulletin* occupèrent leurs fonctions sans interruption pendant de longues années, il n'en est de même des correspondants des sections dont la collaboration fut toujours épisodique et il faudrait un sérieux effort de mémoire pour citer

leurs noms, encore n'est-on pas certain, même après cette concentration, de n'en oublier aucun. Aussi le travail du rédacteur ne fut-il pas de tout repos d'autant plus que les tempéraments sont divers ; d'aucuns même ruèrent dans les brancards. Essayer de tenir le juste milieu oblige le rédacteur à accepter ou refuser certains articles, ce qui n'a pas toujours été compris. Par ailleurs, lui seul est responsable vis-à-vis des tiers du contenu des articles qu'il publie. Une page se tourne et le nouveau rédacteur fera bien de s'inspirer de ce qui a été fait pour mieux faire à l'avenir.

Chablop a fait tous ses efforts pour rendre notre journal pédagogique de plus en plus vivant par certaines innovations. Cependant le silence dans lequel il vit quant à l'opinion de ses collègues, provoque en lui des doutes. Est-ce bien ce que l'on désire que ce qu'il a fait ? Il se plaint de ce que peu de correspondances arrivent spontanément, ce qui lui occasionne un surcroît de travail. Par ailleurs, la place étant limitée, il est trop souvent obligé de renvoyer certaines correspondances. La pauvreté des moyens financiers ne lui permet pas l'emploi de gravures. La dispersion du journal devrait être encore plus poussée et il préconise la création de comités régionaux, voire locaux dont le but serait de diffuser plus largement notre organe. Enfin, il fait appel à l'aide de tous pour donner à l'*Educateur* une vie et un dynamisme toujours accru.

Un rapide tour de consultation des présidents fait connaître et le travail et les vœux des sections cantonales.

Serex s'exprime ensuite sur le prix de l'abonnement de nos journaux corporatifs. L'augmentation des frais d'édition est en 1946 de l'ordre de fr. 1 200.— et il faut compter que celle-ci sera de fr. 2 300.— pour 1947. Aussi est-il impossible d'assumer leur parution sans prévoir un relèvement du prix de l'abonnement. Celui-ci serait de 1/6 du coût actuel. Il ressort de la discussion que la proposition de notre actif trésorier est adoptée pour l'année courante. La question sera revue et résolue en une assemblée extraordinaire des délégués à convoquer avant fin juin 1947.

**Nominations.** Le sort de la Romande sera remis entre les mains de la section vaudoise pour les quatre années à venir. Badan, président de la S. P. V. fait les propositions suivantes quant à la constitution du nouveau C.C. *Président* : Michel Robert (Lausanne) ; *secrétaire* : Chevalley Alexis (Lausanne) ; *1er vice-président* : Chapuis François (Gollion) ; *2me vice-président* : Pulfer André (Corseaux s. Vevey).

La section de Lausanne par la voix de Zimmermann fait la proposition de notre collègue Ziegenhagen, le distingué rapporteur général, comme membre du C.C. En vertu des statuts de la S. P. R., cette candidature particulière ne peut être retenue.

Le président sortant de charge félicite le nouveau comité et son président qui remercie en termes bien sentis.

Notre sympathique trésorier Serex et le dévoué rédacteur de l'*Educateur* Chablop sont confirmés à leurs postes respectifs par acclamation. Notre ami Grec, rédacteur du *Bulletin* depuis 19 ans est démissionnaire. Il est vivement remercié des éminents services rendus et nommé, au milieu des bravos, membre d'honneur de la Romande.

Ensuite de promesses antérieures à nos amis genevois, c'est également avec enthousiasme qu'est désigné à ce poste vacant notre collègue Willemin. Nous sommes certains que notre journal sera entre bonnes mains.

Christe, caissier du Congrès, présente les comptes présumés de cette manifestation. Il faut s'attendre à un déficit de quelque fr. 2 000.—, le subside fédéral ayant été refusé. Une cotisation extraordinaire de fr. 1.— par membre sera prélevée pour assurer l'équilibre financier.

Rochat (La Chaux-de-Fonds) estimant que le Congrès est l'œuvre de la Romande et non celle de la section organisatrice est d'accord avec cette mesure et suggère de prélever une cotisation annuelle de fr. 0.50 par membre ; ainsi l'on pourrait se passer de subventions. Pour Badan (Vaud) la somme de Fr. 1.— ne devrait jamais être dépassée.

**Traitemet des rédacteurs, trésorier et membres du C.C.** Le C.C. par l'organe de son président annonce à l'assemblée que celui-ci se contente des émoluments habituels. Le traitement du rédacteur de la partie générale sera augmenté de Fr. 300.— ; celui du rédacteur de la partie corporative maintenu. Pour le trésorier, le salaire sera rétabli à son montant primitif.

Diverses suggestions sont faites concernant ce point ; elles seront étudiées par le C.C. ainsi qu'une proposition Rothen (prés. neuchâtelois) relative au relèvement des retraites.

Une visite à la chapelle du Vorbourg sous la conduite éclairée de M. le Dr Rais précède le souper tant attendu. Il est tantôt 21 h. Pendant ce repas, M. Peter apporta le salut de la Suisse alémanique et M. P. Möckli celui des autorités et de la population delémontaine.

## LE CONGRÈS

### SÉANCE DU MATIN

**Ouverture.** Dès le matin les congressistes sont arrivés nombreux de tous les coins de notre patrie romande. La salle de l'Apollo est pleine à craquer lorsqu'à 10 h. l'assemblée générale est déclarée ouverte par le président central M. le Dr Junod.

Après deux productions très goûteuses du Chœur mixte de la Société pédagogique du district de Delémont, M. Junod salue les hôtes d'honneur de ce jour M.M. les conseillers d'Etat G. Möckli (Berne) et C. Brand (Neuchâtel), les membres des autorités municipales et paroissiales, Martin, inspecteur d'académie de Besançon, Reverbois, représentant des instituteurs de Franche-Comté et donne connaissance des excuses qui lui ont été adressées. Puis il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée en le désignant à la présidence de la S.P.R. Si tous ses efforts n'ont pas été couronnés de succès du moins peut-on constater une plus grande cohésion des instituteurs romands. Ces efforts en vue d'une unité toujours plus grande devront être poursuivis et réalisés par l'entrée au sein de notre association des membres du corps enseignant de tous les degrés, chose faite à la S.P.J. Les relations avec la Suisse alémanique ont été des meilleures et nous avons repris le contact avec nos collègues français. La guerre étant terminée nous recevrons à Genève les membres de la F.I.A.I. Les familles romandes d'instituteurs se sont inscrites pour héberger des instituteurs français et leurs familles, sinistrés 100 %. Il faudrait encore quelques adresses et un vibrant appel est fait en faveur de ces collègues qui ont tout perdu. Les œuvres si utiles des Tableaux scolaires, de la Lecture pour la jeunesse, des Cahiers pratiques, des Brochures de documentations font leur bonhomme de chemin. Elles paraissent cependant encore trop peu connues et devraient être beaucoup plus utilisées pour le plus grand bien de notre jeunesse.

M. le Dr Junod a ensuite rapporté les décisions prises la veille par l'assemblée des délégués et a présenté à l'assemblée le nouveau C.C. en lui assurant l'appui de tous et lui souhaitant le plus franc succès. M. Michel, en sa qualité de président, remercie ses collègues de l'honneur qui lui a été fait et adresse au nom de ceux-ci ses félicitations au comité sortant et à son distingué président qui ont donné à la S.P.R. une impulsion nouvelle.

M. Junod termine en exhortant les instituteurs romands à rester unis et en formulant le vœu que bientôt toutes les associations pédagogiques romandes et les membres du corps enseignant à tous les degrés seront groupés au sein de la S.P.R.

**Discussion du rapport général.** Le rapporteur général, notre collègue Ziegenhagen du Mont s. Lausanne, auteur de la très solide étude qui fait l'objet de nos délibérations, tient en quelques propos liminaires à préciser sa situation.

Il constate d'abord que son travail présente certaines lacunes inhérentes au temps dont il disposa, tout comme à la place limitée impartie pour un sujet si vaste. Certains exposés sont inéluctablement schématiques et peuvent, dans leur brièveté, prêter à confusion quant à l'esprit dans lesquels ils ont été conçus. Il s'agissait de voir le problème sous deux angles : côté social et côté pédagogique. Les deux sont intimement liés et, selon lui, le premier doit trouver une solution si l'on veut que l'autre puisse réaliser un travail fécond. L'école prépare à la vie et si celle-ci développe chez l'enfant des principes qui sont contraires au réalisme de celle-là, il se crée un sentiment de malaise pour l'adolescent, sentiment qui peut l'inciter à douter des principes qui lui ont été inculqués. Pour le lecteur, l'idée maîtresse du rapport est la réforme sociale indispensable. Cependant M. Ziegenhagen précise qu'il a voulu traiter les deux parties de cet important problème sur pied d'égalité. Il eût certes été possible de pousser l'étude de l'une au détriment de l'autre, mais l'aspect général en eût été faussé. Le rapport pose des principes fondamentaux et constitue les bases essentielles de ce grave problème qui doit être étudié et résolu pour la réalisation d'une saine pédagogie. Il s'agit donc tout d'abord de se mettre d'accord sur des questions de principe.

(A suivre)

W.

#### ECHOS DU CONGRÈS

Comme il fallait s'y attendre, certains passages de la discussion des thèses Ziegenhagen ont donné lieu à des commentaires de presse.

Dans le Jura bernois, c'est la question de l'école laïque qui a soulevé le plus grand intérêt, à droite comme à gauche.

Le « Démocrate », dans une belle relation des journées du congrès, avait déclaré ce qui suit :

« La discussion a été fort intéressante et animée, puis l'assemblée a passé à l'adoption des thèses du rapport, sous la direction de M. V. Rieder, vice-président de la S.P.R. Les définitions, puis les thèses, ont été acceptées avec quelques modifications.

D'une façon générale, il se dégage l'impression que l'école laïque a besoin d'ardents défenseurs, car les partisans de l'école libre n'ont pas manqué de faire entendre leur voix, d'autant plus que les conclusions du rapporteur général étaient nettement orientées vers une influence toujours plus grande de l'Etat sur l'enfant, ce qui a provoqué

un groupement de tendances diverses, notamment des instituteurs catholiques. »

Le « Pays », de son côté, discute avec empressement les thèses qui se sont affrontées sur les questions de l'école libre et de l'école laïque. Il cite les considérations du « Démocrate », et poursuit :

« ... Un merci chaleureux au rapporteur du « Démocrate » de parler si nettement et de nous conduire (?) à une notion non ambiguë de l'école laïque.

Qu'est-ce que l'école laïque ?

1. Une école qui est en danger dès qu'on parle d'école libre ; donc c'est une école exclusive qui n'en tolère aucune autre ; l'école laïque est une école intolérante.

2. C'est une école qui s'appuie sur l'Etat, sur la force étatique : l'école laïque a la force coactive, la contrainte entre ses mains. Une école intolérante avec la contrainte étatique, mais c'est proprement l'école totalitaire.

Comment se fait-il qu'après les horreurs de cette guerre, il y ait chez nous des instituteurs pour soutenir le système totalitaire de l'école ? »

Ces déclarations, signées F. Boillat (Monsieur le chanoine Boillat), ne manqueront pas d'étonner les instituteurs romands.

Comment ?

L'école laïque intolérante, dans un pays où la liberté d'ouvrir des écoles est garantie par les lois, où tous les enfants sont accueillis avec respect, où les maîtres chrétiens impriment à leur enseignement, sans entraves, la marque de leur propre religiosité ?

L'école laïque totalitaire ? Ne jouons pas sur les mots : l'esprit totalitaire qui a sévi sur le monde n'a rien de commun avec celui de nos écoles publiques laïques. C'est justement une des caractéristiques essentielles de l'école publique d'être respectueuse des personnalités, et les instituteurs s'y engagent sous peine de sanctions administratives.

Décidément, une fois de plus, la discussion dévie, chacun donnant un sens particulier aux mots : laïque, totalitaire. Il vaudrait mieux éviter l'usage de vocables dont le sens est interprété avec tant de désinvolture, et c'est la raison pour laquelle le congrès a repoussé toute décision qui aurait pu limiter le droit, réclamé aussi bien du côté protestant que du côté catholique, d'affirmer le caractère chrétien de l'école publique.

Quant à l'intervention de M. Surdez, président de l'Association jurassienne des instituteurs catholiques, dans le bulletin de ce groupement, elle est tout simplement déplacée. Qu'on en juge :

« ... On a objecté (au sujet de la votation de la thèse 3 sur l'école publique) que la motion dit « devraient » et non « doivent ». Subtilité, ou habileté ? »

Non, Monsieur Surdez, Monsieur « on », qui est votre serviteur, n'a cherché à être ni subtil ni habile. Il a dit ce qu'il pensait, et il ne vous appartient pas de mettre en doute la sincérité des paroles de vos collègues, si vous voulez être cru lorsque vous parlez de vos propres convictions.

En résumé, les débats du congrès, on le voit, ont vivement intéressé le grand public. Ils ont donné l'occasion de mettre au point bien des questions d'une brûlante actualité.

Si les discussions ont été vives, si des thèses ont été combattues, cela ne signifie nullement que le front moral du corps enseignant romand soit ébranlé. Le débat continue, et nous aurons l'occasion d'y revenir dans ce journal, dont une des missions essentielles est de défendre l'école publique, l'école de tous les enfants du peuple appelés à travailler côte à côte dans la vie.

Et ce ne sont pas les suspicions qui nous empêcheront de demeurer attachés au principe de la liberté de l'enseignement, dans le sens très large exprimé par l'orateur officiel du congrès, Monsieur le conseiller d'Etat Georges Möckli.

*Charles Junod.*

#### MERCI !

Je ne suis jamais passé par le Jura sans en emporter cette impression de plénitude et de satisfaction qui vient du pays et de la façon dont les gens vous reçoivent.

On ne va pas dans le Jura pour y chercher des soleils méditerranéens (on y perdrait son temps) ; on n'y poursuit pas ces élans vertigineux couronnés de blancheurs « persistantes » qui vous attendent dans les Alpes. Non, on y vient à la découverte d'un charme subtil et changeant. A chaque détour du chemin, c'est un nouveau pays. Ici la rivière se glisse entre les roches et là, elle divague majestueusement au milieu des prairies, jouant les grands fleuves à fin de course. Des forêts noires et des prés riant de millions de fleurettes blanches, des combes secrètes et des lointains infinis : Jura d'Ajoie dans la splendeur de l'été, Jura des Franches-Montagnes quand le mai nouveau pousse aux branches à l'orée de la forêt, et Jura du bord du lac dans la splendeur des automnes, Jura des vieilles cités, pays incliné vers la France et tourné tout en même temps vers les cantons... c'est une terre à nulle autre pareille, et cette terre a produit un peuple heureux, charmant et accueillant comme nul autre. Songez aux prodiges d'ingéniosité auxquels il a fallu recourir pour loger dans Delémont tous ceux qui y sont venus travailler, se distraire et s'instruire ces trois jours de congrès. Merci à la S. P. J., merci à tous les organisateurs, des commissaires aux vivres (*primum vivere, n'est-ce pas ?*), aux intrépides et souriants cicérones qui nous promenèrent à travers leur Jura sous une pluie que leur bonne humeur rendit, je ne dirai pas confortable, mais parfaitement supportable. Merci aux Jurassiens des agréables instants qu'ils nous ont fait passer en ce début de juillet.

I. M.

#### VAUD

BUREAU S. P. V.

Le bureau de la S. P. V. (Grand-Chêne 4) sera fermé dès maintenant jusqu'à fin août.

Pour tout cas urgent, s'adresser au président S. P. V. : Marcel Badan, Trélex.

*Le comité S. P. V.*

## RECTIFICATION

Une erreur s'est glissée dans la liste des présidents de sections qu'a publiée le *Bulletin corporatif* du 6 juillet dernier.

Prière de lire :

ORON

MAYOR Maurice

Ropraz.

*Le comité S.P.V.*

## FAISONS LE POINT

**Le statut du personnel.** — La commission ad hoc désignée par le Conseil d'Etat a fort avancé ses travaux. Il nous plaît de rendre hommage au distingué représentant des Corps enseignant secondaire et primaire : M. Rossi, maître à l'Ecole supérieure de Commerce, dont la voix fut très écoutée, ainsi qu'à notre cher président S.P.V. : *Marcel Badan*, lequel a mis sur pied notre défense avec toute la clarté et toute la conscience que nous lui connaissons.

Les grandes lignes de l'avant-projet sont connues des comités des associations qui avaient à remettre pour le 15 juillet un rapport au comité de la Fédération.

D'autre part, le 26 juin, deux délégués de chaque société intéressée ont entendu, sous la haute présidence de M. le conseiller d'Etat *Desplands*, un exposé de M. le Juge cantonal *Panchaud* ayant trait à la collocation des fonctions. Les mêmes renseignements ont été préalablement communiqués aux chefs de service des divers Départements et des formules de classement avec instructions précises leur ont été fournies.

Des études, il ressort qu'il existe actuellement 169 fonctions différentes nécessitant une nouvelle répartition. Il n'y a pas assez de classes ; le nouveau statut en prévoit 19.

Mais, ce statut, qu'est-il ? Voici dans les grandes lignes :

Il pose d'abord des décisions de principe concernant les rapports de service des fonctionnaires (définition, formation, situation, devoirs, violation des dits, droits, avec échelle des traitements aujourd'hui en élaboration, modifications, réclamations), puis fixe les rapports de service des personnes occupées par l'Etat, mais n'ayant pas qualité de fonctionnaires. Il prévoit encore un Office du Personnel, une Commission paritaire et une Commission du Personnel. Il arrête enfin les dispositions transitoires et les décisions finales.

Restent à traiter : le Service médical avec le médecin-conseil, le rappel en activité momentanée du fonctionnaire retraité, la définition du rôle des associations reconnues par l'Etat, les questions concernant le cautionnement du fonctionnaire. De plus, la Fédération fournira deux rapports : l'un sur l'organisation d'un système d'assurance du personnel, l'autre sur l'institution d'un service de prêts.

Comme nous l'avons signalé déjà, lorsque l'avant-projet de statut sera prêt, une assemblée extraordinaire des délégués et des membres des comités sera convoquée. Elle pourra durer deux ou trois jours.

**Révision et unification des Caisses de retraite.** — Sur proposition de M. le prof. J. Chuard, la première commission prévue sera élargie. De nouvelles associations y auront leur représentant et des députés seront adjoints.

**Autres points.** — Le Comité de la Fédération demandera : 1. Une allocation pour l'automne 1946. 2. L'assurance auprès des caisses de retraite d'une partie au moins des allocations versées au personnel pour compenser le renchérissement de l'existence.

A. Chevalley.

### NÉCROLOGIE

† **Henri Blanchoud.** De haute stature, d'un abord plutôt rude, esprit original, assez indépendant, sourire parfois malicieux, tel est le portrait qui restera dans la mémoire de tous ceux qui ont connu ce vétéran de l'enseignement, décédé à l'hôpital à l'âge de 81 ans.

Né en 1865, il débuta dans une banque à Oron, puis entra à l'Ecole normale, fut maître à Reverolle pendant 7 ans, puis à Penthéréaz pendant plus de 30 ans, passa sa retraite à Echallens comme rédacteur de la chronique locale, mais la maladie l'obligea à finir ses jours à Sandoz.

Ses obsèques eurent lieu samedi 29 juin à Echallens. Dans le temple, M. le pasteur Germond apporta à la famille les condoléances chrétiennes, retraca sa vie comme père, et surtout comme instituteur, aimant les enfants avec sévérité, mais avec bonté. Il aimait l'histoire et prépara des volées d'élèves à devenir de bons citoyens.

Après le service religieux, un long cortège de parents, pédagogues et amis se rendit au cimetière où le cercueil, garni de fleurs, fut mis en terre par quatre anciens collègues.

M. Mivelaz, président de la section d'Echallens, au nom de la S.P.V., rappela, en termes heureux, tout ce que fut ce vénérable doyen comme collègue et apporta ses condoléances sincères à la parenté, en particulier à son fils Louis, instituteur à Echallens.

Détail curieux, Henri Blanchoud fut le successeur, à Penthéréaz, du collègue Augustin Deppierraz qui vient de succomber à Pully-Nord, à 71 ans.

H. P.

### PLACES AU CONCOURS

*Instituteur* : Coppet (30 juillet).

*Institutrices* : Grandcour (26 juillet). — Ste-Croix (30 juillet).

*Maîtresse de coupe à l'E.M.* : Oron (23 juillet).

*Maîtresse semi-enfantine* : Ste-Croix (30 juillet).

### EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Nos locaux seront fermés, comme d'habitude, durant les vacances d'été, soit du 15 juillet au 1er septembre. Les personnes qui désirent faire provision de lectures pour cette période peuvent encore le faire le samedi 13 juillet, de 14 à 16 h.

M. M.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### APRÈS DELÉMONT

Les journées de Delémont nous paraissent déjà un lointain souvenir, mais quel souvenir lumineux de fraternité professionnelle dans une ambiance de travail et de bonne humeur !

S'il appartient au *Bulletin corporatif* d'évoquer ces heures si intensément remplies, c'est à l'*Educateur* qu'il incombe de fixer d'emblée les premières perspectives du chemin qui s'est ouvert devant nous. Dans le développement des idées pédagogiques, chaque congrès pose un jalon qui oblige les esprits à s'orienter. Non pas que les thèses votées impliquent l'adhésion même des absents, ou imposent à tous une direction à suivre, mais elles aident la réflexion de tous ceux qui ne peuvent se contenter d'un travail accompli au jour le jour ; elles poussent chacun à préciser son attitude intellectuelle et morale, précision qui ordonne tous les efforts éducatifs selon un but nettement défini, qui grandit toute la vie scolaire en donnant une signification à ses plus petites exigences.

A cet égard, le sujet mis à l'étude cette année présentait un intérêt tout particulier à cause de l'urgence qui l'imposait à notre méditation. Sujet trop vaste, a-t-on dit. Il n'en demeure pas moins qu'il est le problème premier à résoudre avant de pénétrer dans une classe si l'on veut éviter les plus grossières incohérences de comportement, les errements et les contradictions troublantes. Eduquer, c'est d'abord choisir sa route !

Que l'idée que l'on a des fins dernières de l'éducation puisse varier selon les convictions intimes des éducateurs, nul ne le conteste. Encore faut-il obtenir de chaque maître qu'il prenne conscience de sa foi. Le rapport Ziegenhagen y aura certainement contribué. Par ce qu'il contient et plus encore par ce qu'il lui manque : les réponses nécessaires aux nombreuses questions posées, les valeurs subjectives donnant à chacun sa raison d'être et d'agir et qui ne peuvent être soumises à la discussion d'une grande assemblée.

Notre collègue, en effet, s'en est volontairement tenu aux faits et aux idées susceptibles d'être discutés et de rallier l'opinion générale. Sans complaisance comme sans faux compromis, il a recherché et rassemblé ce qui pouvait nous unir sans arrière-pensée. Et le crédo objectif qu'il nous a proposé créa ainsi, sur les principes essentiels, une unanimité dynamique. Rien que pour ce remarquable effort, notre collègue Ziegenhagen a droit à notre profonde reconnaissance. Qu'il ait parfaitement réalisé son intention, nous ne saurions l'affirmer, mais grâce à sa volonté d'impartialité, la discussion n'a jamais été ni oiseuse, ni passionnée. La qualité de tels débats, l'intérêt qu'ils ont suscité méritent d'être signalés. Certes, des opinions contradictoires s'y sont heureusement exprimées mais dans une atmosphère de libre sérénité. Aussi bien les thèses furent-elles acceptées à de fortes majorités et sans modifications importantes. L'une d'elles pourtant, sur laquelle nous revien-

drons à loisir, a été admise de justesse (thèses secondaires, chap. II, No 3): *Dans l'intérêt d'une bonne éducation sociale de caractère démocratique, tous les enfants devraient être astreints à la fréquentation des écoles publiques.*

Signalons encore l'heureuse modification de la thèse fondamentale No 3: *Un des buts essentiels de l'éducation (au lieu de la forme trop absolue : le but suprême de l'éducation...) est de créer chez l'enfant les conditions de la liberté intérieure future de l'adulte et de développer en lui le sentiment de la solidarité humaine.*

Un fait à signaler en terminant ces brèves réflexions sur notre XXVI<sup>e</sup> congrès, c'est l'**aspect** qu'on a qualifié de **politique** du rapport. Nouveauté diversément accueillie que Ziegenhagen a magistralement justifiée en citant les paroles prononcées à la première assemblée de l'U.N.E.S.C.O. par le ministre de l'éducation du Mexique : *Si tout ce que les peuples attendent de l'enseignement de leurs maîtres dans les écoles se trouve contredit par les actes de ces peuples dans le domaine du commerce, de la banque, de la diplomatie, de l'administration, de la justice, bref partout, quelle valeur de transformation morale peut, dans de pareilles conditions, être celle de l'école ? La question : « Comment devons-nous éduquer ? » est donc infiniment liée à ces deux autres : « Comment devons-nous vivre ? Quel sera le régime de demain ? »*

En effet, éduquer pour la justice, la solidarité et le désintéressement alors que la vie enseigne le profit, le système D et le favoritisme, c'est préparer des victimes d'une société sans scrupule. Les maîtres d'école ne peuvent rester indifférents au progrès social dont la préoccupation n'est que le prolongement de leurs efforts éducatifs.

Aussi un congrès n'est-il pas un aboutissement, une conclusion. Au contraire, les idées émises méritent encore d'autres développements, les problèmes posés demandent des solutions qu'il faut envisager sans tarder. Notre journal s'emploiera à prolonger le débat. A. Chablop.

### **UNE EXPÉRIENCE D'ÉDUCATION NATIONALE**

Un directeur et quatre maîtres des classes de fin de scolarité de Genève ont entrepris une expérience du plus haut intérêt pendant la première semaine de juin. Rompant avec les méthodes traditionnelles d'enseignement, ils sont partis avec 34 élèves des classes du 9<sup>e</sup> degré pour aller chercher, aux sources mêmes, une documentation vivante.

C'est ainsi que le 3 juin, à 10 heures du matin, nous les trouvons en train de s'installer dans le bâtiment de la « Colonie de vacances de Borire s. Gimel », obligamment offert par le Comité de cette œuvre. Pas de bancs, pas de pupitre, pas de livres ; ce n'est pas une école : que vont-ils donc faire ? Quand ils auront achevé leur installation, nous leur ferons de fréquentes visites et nous saurons bien ce qu'ils sont venus chercher dans cette commune villageoise de Saubraz...

Il est quatre heures de l'après-midi, toute la forêt est pleine d'exclamations, de rires, de bruits secs des serpes qui s'abattent, du froufrou des branches aux fines ramures halées vers l'équipe des émondeurs.

Là, les débardeurs, en longue chaîne, se passent les branches nues qui gravissent la rude pente pour être déposées là-haut dans le pré fauché ce matin. Elles n'y resteront pas longtemps. Déjà, une équipe s'apprête à commencer son travail. Ici et là, des branches fourchues ont été plantées dans le sol, et, se servant de ces chevalets improvisés, nos scieurs vont débiter leur bois. Mais un coup de sifflet arrête le travail ; la maison n'est pas loin, on va s'y restaurer un peu et se reposer en écoutant une histoire de blaireau. N'a-t-on pas remarqué dans la forêt un trou rond s'enfonçant au pied d'un vieux tronc ? On parle donc du blaireau, de sa nourriture, de son demi-sommeil hibernal, de ses petits, de ses ébats. Puis, on repart au travail ; maîtres et élèves se confondent, chacun reprend sa tâche pour l'intérêt commun, les équipes se reforment : Sapeurs, Condors, Chevreuils, Fils du loup, Cerfs, Aiglons, Nocturnes.

\* \* \*

Le lendemain après-midi, la place de débitage est déserte ; là, quelques outils, là-bas, trois stères de bois de fayard bien alignés et quelques fagots. Seule, une voix rompt le silence de la forêt. Approachons... Nos garçons, assis dans un amphithéâtre naturel, écoutent M. Berseth, instituteur à Saubraz. Que leur dit-il ?

Voici, en résumé, les questions qu'il développe :

- La forêt est notre richesse, sans elle, la planète serait inhabitable (oxygène), elle est la régulatrice du climat.
- Dissemblance de l'arbre isolé et de l'arbre en forêt.
- Le peuplement, les essences, la forêt mixte.
- Rôle du forestier qui a pour mission de maintenir la santé de la forêt et non pas de l'exploiter.
- L'âge des arbres, leur croissance en rapport avec l'altitude.
- Le recensement tous les 10 ans de toutes les forêts suisses exécuté par les communes.
- La protection des arbres : les promeneurs, les enfants font aux arbres des blessures qui les marquent pour la vie.

Pendant plus d'une heure, M. Berseth a su tenir en haleine l'attention de ces adolescents qui ne prendront plus la forêt pour un ensemble d'engins de gymnastique qu'on peut malmenner. Ils la regardent, maintenant, avec des yeux différents, ils la sentent vivante, sociale, protectrice, utile, belle. Avant de reprendre le travail, ils ont cueilli des feuilles qui feront demain l'objet d'une causerie. Ils apprendront à les reconnaître et à les conserver dans un herbier fait du papier de vieux journaux.

\* \* \*

Ce mercredi, la journée a été dure, n'évalue-t-on pas le tas de bois à près de 5000 kg. ? Pourtant, les équipes organisent un concours. Elles sont conduites à quelque 1500 mètres de là par un chemin détourné et doivent revenir à la colonie le plus vite possible. Auparavant, les lieux ont été bien observés et on a repéré, là-haut, la position de l'étoile polaire. Au signal, les équipes partent de 2 en 2 minutes. A l'arrivée, le chronométreur marque les temps. Les Sapeurs sont les premiers : 10' 55" ; les Nocturnes — oh ! ironie — sont les derniers 19' 10".

\* \* \*

Cet après-midi-là, nos gars ne quittent pas la maison avec la scie et la serpe. Chaque équipe a reçu un lot de toiles de tentes, de piquets, de « sardines », de gamelles. Un lieu leur a été assigné pour monter un campement, un temps leur a été donné : c'est tout. A l'heure convenue, tout est prêt, les tentes sont dressées, le feu peut brûler sous les gamelles. Les équipes attendent avec un brin d'émotion la critique du directeur et des maîtres. A-t-on songé à l'orientation de la tente, à la direction du vent et de la pluie, à l'écoulement de l'eau, à la protection de la forêt ? Pourra-t-on saisir la gamelle quand elle sera brûlante ? Ces questions sont traitées, développées sur place et nos garçons enthousiastes ne demandent qu'à corriger leurs erreurs. Plus tard, le camp sera levé, chaque équipe responsable devra rendre le matériel en bon ordre.

Mais voilà qu'un garçon a trouvé une bestiole courant dans l'herbe ; il l'apporte, on se réunit pour l'examiner : c'est un coléoptère. Ne manquons pas cette occasion de s'instruire ! Un maître parle alors des coléoptères et en particulier de l'un d'entre eux qui cause de gros dégâts dans les bois : le longicorne cerambix cerdo. Puis l'insecte trouvé est introduit dans un tube de verre contenant de la sciure imbibée d'éther acétique. Plus tard, les élèves apprendront à collectionner les coléoptères dans une boîte à cigarettes.

Après le goûter, toute la maisonnée est sur une pente herbeuse, face au magnifique panorama des Alpes. Chaque équipe possède une carte du service topographique fédéral et une boussole. Le directeur du camp, après un bref historique de la cartographie, explique la manière de lire une carte et de s'orienter à la boussole. C'est qu'il s'agit de saisir. Tout à l'heure, les équipes devront marcher à la boussole, en pleine forêt, vers un lieu déterminé : la tour d'observation de Bière. Après de nombreux exercices, les équipes se présentent successivement pour le contrôle de la direction de leur boussole « Recta » et partent. A la tour, nous arrivons en même temps qu'un groupe qui a foncé droit, sans un écart. Les autres groupes se succèdent rapidement. Il n'en manque plus que trois. Où sont-ils donc ? A quelque 200 mètres de là, dans une dépression, en train de chercher le but qui ne s'aperçoit qu'à 20 m. C'est une réussite. Le retour s'opérera de la même façon, à la tombée de la nuit sans que personne ne s'égare.

\* \* \*

Ce soir-là, la maison est vide, tous sont partis en chantant dans la direction du village de Saubraz. Nous les retrouvons dans une salle d'école, dans la classe de l'instituteur de Saubraz, M. Berseth. Nos garçons ont été accueillis dans cette commune, ils l'ont parcourue, ils ont admiré ses forêts, ses champs, ils doivent maintenant en connaître son organisation.

Le syndic, M. Rousson, honore cette réunion de sa présence. Le fanion de la commune orne le pupitre. Les tableaux noirs sont couverts d'inscriptions, de plans, de schémas. Et M. Berseth évoque la longue histoire de cette petite communauté villageoise qui passa un temps sous la juri-

diction de l'évêque de Genève et du comte de Gruyère ; les armoiries rappellent ces liens de vassalité. Elle périclite un temps pour ne compter que quatre feux, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, la création de la Société laitière ramène la prospérité. Elle compte aujourd'hui 250 habitants. C'est une des plus petites communes du canton de Vaud. Elle n'en a pas moins sa vie propre, son esprit, son idéal. Elle est organisée, dit M. Berseth, comme une société dont quelques-uns d'entre vous, garçons, font partie (gymnastique, basket). Les membres de cette société forment le Conseil général. Le comité, c'est la Municipalité. Le président, c'est le syndic. C'est à lui que vous vous êtes adressés pour obtenir l'autorisation de ramasser votre bois, c'est lui qui signera l'attestation vous permettant de transporter votre bois à Genève.

Il a quatre collaborateurs : les municipaux. L'un s'occupe des forêts, un autre des domaines communaux, le troisième des bâtiments et le quatrième de la police. Ils se réunissent deux fois par mois environ et leurs délibérations sont consignées dans le cahier des procès-verbaux : grand livre que M. Berseth ouvre pour y lire un procès-verbal. Le budget de la commune est alors examiné dans ses grandes lignes : école, intérêt d'une dette qu'il a fallu contracter pour la construction de l'école et l'adduction d'eau potable, entretien des forêts, administration, etc. Sur un budget de Fr. 35 000.—, le syndic reçoit une somme honorifique de Fr. 120.— par an ! Et voilà cet exposé vivant terminé. Mais avant de prendre congé, nos garçons posent plusieurs questions qui prouvent l'intérêt qu'ils ont pris à l'entendre ; puis, ils remercient M. le syndic pour son bon accueil et son obligeance.

\* \* \*

Samedi, fin de ce magnifique séjour ; un camion et sa remorque s'emplissent du bois amassé : plus de 8000 kg. qui seront répartis en parts égales entre tous les élèves à l'arrivée à Genève. Quel spectacle étonnant les promeneurs de ce samedi soir n'ont-ils pas contemplé dans le préau de l'école : maîtres, parents, élèves, faisant la chaîne pour répartir en 34 tas égaux 8 tonnes de bois, au milieu des véhicules les plus divers réquisitionnés par les parents.

Avant de quitter Borire, nos garçons forment un cercle autour du grand mât où pendant huit jours flotta le drapeau suisse. Et, tandis qu'il est lentement descendu, le chant de la prière patriotique s'élève d'un même cœur sincère et reconnaissant.

En conclusion, jetons quelques touches, sans parler du bois dont la flamme réchauffera cet hiver nos enfants et leurs parents.

Pendant ce séjour, les caractères de nos garçons se sont affirmés, nous avons appris à les mieux connaître, à les mieux comprendre. De leur côté, nos élèves ont développé leur sens de la responsabilité, leur sens social. Cette semaine en plein air les a fortifiés. La famille et l'école se sont rapprochées.

L'école bénéficiera longtemps encore de l'heureuse influence de ce séjour. Les rapports entre les maîtres et leurs élèves sont aujourd'hui d'une qualité remarquable ; le travail scolaire sera éclairé par le sou-

venir de ces journées ensoleillées. C'est tout un chapitre d'instruction civique qui se gradera définitivement dans la mémoire de nos futurs citoyens.

Nos enfants de la ville, noyés dans la foule et soumis aux sollicitations de la rue, perdent le sens de la communauté. Il convient de temps en temps de leur rappeler. Or, les vertus de l'entr'aide et du dévouement ne s'enseignent pas, elles se pratiquent. Le jeune citadin doit avoir l'occasion de les apprécier à leur juste valeur et l'ambition de les pratiquer. C'est ainsi qu'il sera conduit pas à pas sur le chemin de l'idéal démocratique.

Tel est le but de toutes les œuvres d'entr'aide qu'entreprend l'école. Tel a été aussi le but de ce camp d'éducation nationale.

*W. Breithaupt.*

### REPORTAGE EN PAYS CANAQUE

J'y étais, mon cher I. M., lorsque le problème dont vous parlez dans le No 27 de l'*Educateur* fut proposé aux enfants canaques. Pour être complet, vous auriez dû dire que l'énoncé du dit problème ne brillait pas par sa clarté, mais là n'est pas l'important.

Quelle que soit la latitude, les enfants ont ceci de commun : ils sont gourmands et ceux de Pouka-Rouha aiment les galettes de manioc comme ceux de Carouge, les gâteaux.

Parmi ces jeunes Canaques, beaucoup se sont dit : « Finalement, une galette de manioc est faite pour être mangée ; qu'importe que le reliquat soit de deux morceaux isolés de 1/5 chacun, puisque les parts seront égales... » De là à poser l'opération  $14/5 : 2/5 = 7$ , il n'y avait qu'un pas qu'ils ont franchi sans qu'on puisse pour cela leur reprocher d'avoir péché contre cette logique pratique qui n'a, il est vrai, que des rapports assez lointains avec la logique en honneur dans les écoles canaques et dont vous vous faites le champion.

C'est, précisément, en vertu de cette même logique que l'enfant canaque n'est pas choqué par l'opération :

$$\begin{array}{r}
 6 \text{ éléphants} \\
 + 2 \text{ porcs} \\
 \hline
 8 \text{ animaux}
 \end{array}$$

Et je n'ai pas été surpris de constater que certains de nos petits sauvages avaient posé l'opération :

$$\begin{array}{r}
 6 \text{ morceaux de } 2/5 \\
 + 2 \text{ morceaux de } 1/5 \\
 \hline
 8 \text{ morceaux}
 \end{array}$$

Il s'agit d'une question de mots et d'écriture, plus que d'arithmétique à proprement parler. Nos autorités scolaires (à Genève) l'ont sans doute compris, puisque pour un problème semblable (il s'agissait de gâteaux et non de galettes) elles ont admis les trois réponses : 6, 7 ou 8 morceaux.

Mais pour revenir à la pédagogie canaque, il semble que vous auriez dû signaler qu'au cours des mêmes examens (car on fait encore des examens en Pays canaque), on avait proposé aux élèves de la même classe, un texte de dictée dont le moins qu'on puisse dire est qu'il était détestable. Je me suis laissé dire qu'il avait été choisi dans l'un des quotidiens canaques et j'ai été surpris de ce choix alors que la littérature canaque abonde en textes excellents qui sont des modèles de clarté et d'élegance.

Vous voyez bien, mon cher I. M., que si les pédagogues canaques attachent une importance très grande à l'emploi des mots « morceau » et « portion », leur goût de la précision et de la clarté n'est pas exempt de tout reproche.

C'est pourquoi votre enthousiasme quant au souci qu'ont les pédagogues canaques de « former un jugement sain en éliminant délibérément les sources de confusion » me semble quelque peu exagéré, surtout si l'on songe que l'exemple que vous citez est très discutable. G. P.

## BIBLIOGRAPHIE

**Tragédies alpestres**, par Charles Gos. Un volume in-8 de 304 pages, avec 34 hors-texte. Broché Fr. 11.—. Librairie Payot, Lausanne.

Les fervents de littérature alpine seront heureux de voir paraître à nouveau un livre dont la première édition, publiée en France en 1940, avait été enlevée aussitôt et n'avait pu être réimprimée. Il s'agit des « Tragédies alpestres » de Charles Gos, ce saisissant tableau des plus grandes catastrophes survenues dans nos montagnes. On ne saurait assez louer un tel travail qui sans doute a demandé à l'auteur de patientes recherches. Il n'est guère difficile en effet de raconter les accidents récents, toujours plus nombreux, dont les journaux et les revues donnent longues relations, mais lorsqu'on veut reconstituer, comme c'est le cas ici, des événements qui se sont passés il y a un siècle, les documents dont on dispose sont plus rares, l'information et le détail manquent souvent ; il faut donc se pencher sur les archives, rassembler les éléments épars et, par des recouplements successifs, tâcher de recomposer le plan du drame. Plusieurs considérations ont amené néanmoins Charles Gos à s'en tenir au 19<sup>e</sup> siècle : la qualité des victimes d'abord, alpinistes et guides fameux dont les noms sont attachés à l'histoire de la conquête des Alpes ; le théâtre ensuite, ces tragédies s'étant déroulées presque toujours sur des montagnes célèbres ; enfin les circonstances et les conditions qui en furent particulièrement mystérieuses et dramatiques. Les grands pionniers de l'alpinisme sont auréolés d'une certaine gloire et leurs « premières » revêtent un caractère de grandeur exceptionnel ; par conséquent les accidents qui jalonnent cette épopée paraissent d'autant plus pathétiques et nous touchent davantage que ceux qui, de nos jours, sont causés le plus souvent par l'imprudence ou le désir de battre un record. On se demandera peut-être si d'une telle lecture il ne restera pas qu'une vision d'épouvante. Rassurez-vous. Assez d'exemples de dévouement et d'attachement viennent adoucir tant d'images douloureuses. Les sentiments qui unissent le voyageur à son guide,

les amitiés qui se nouent dans l'effort commun, l'héroïsme des colonnes de secours, voilà, n'est-il pas vrai, de quoi compenser largement ces terribles moments. Ceux-ci n'empruntent-ils pas d'ailleurs à leur majestueux décor un peu de sa poésie, tout comme les drames dont les flots ou les sables sont les témoins ? Il ne faut donc pas craindre de lire ce noble ouvrage dont chaque récit laisse haletant et qui demeurera un précieux document pour l'historiographie alpine. Il est illustré de 34 magnifiques photos sur lesquelles des pointillés et des croix indiquent le lieu et le tracé des chutes.

**Mon coffret aux trésors.** L'Edition Hans Albisser, Zurich, Weinbergstrasse 15, vient de faire paraître un nouveau petit livre qui sera une véritable mine d'idées pour les enfants et les jeunes mamans.

On y explique d'une manière vivante et très compréhensible comment, avec peu de choses et tout à fait simplement, on peut exécuter de petits cadeaux et faire d'intéressants petits jeux. Le texte est agrémenté de dessins simples. Auteur et traducteur (Mlles Alice Marcet et Suzanne Pfeiffer) connaissent les enfants, ce qui se remarque à chaque ligne.

Tous ceux qui aiment les enfants salueront avec joie ce nouveau livre. Le prix très bas auquel il est vendu — Fr. 3.15 — en rendra l'achat accessible à chacun.

**Que Votre volonté soit faite,** par Henri Vuilleumier. Destins. Un volume in-8 de 160 pages, Fr. 3.—. Librairie Payot, Lausanne.

On chercherait vainement dans toute la littérature romande un seul ouvrage qui nous introduisît directement dans la vie de bureau d'une grande usine où se déroule pourtant l'existence de milliers de nos contemporains. C'est ce qu'a tenté Henri Vuilleumier avec son dernier roman. On y voit évoluer tout un monde d'ingénieurs et d'employés croqués sur le vif, puis s'imposer peu à peu la forte personnalité d'un chef. Ce roman, d'un réalisme sans recherches ni effets, nous peint avec un brin d'humour les aspects quotidiens de la vie ; il nous transporte par moments sur un autre plan, celui des grands sentiments et des actes généreux qui donnent à celle-ci sa vraie richesse et sa pleine valeur. On serait tenté de rapprocher cette œuvre de celles de L.C. Douglas, parce qu'elle met aussi en scène, non point des héros extraordinaires, mais des gens communs qui, tout en accomplissant leur tâche, n'oublient pas que leur destin est soumis à une volonté supérieure et qu'à le reconnaître simplement on y gagne plus qu'on y perd. « Que Votre volonté soit faite » est un livre écrit pour beaucoup et qui leur apportera quelque chose.

*Visitez la*

**PLAGE DE BIENNE**

# Invitation

En automne 1945, à l'occasion de notre 25<sup>e</sup> anniversaire, nous avons offert un «Vade-Mecum de Jubilé» de 124 pages, illustré de 72 dessins à la plume. Cet ouvrage retrace la captivante histoire du chronomètre-bracelet étanche et automatique. La demande pour ce Vade-Mecum a été si forte, que la première édition fut rapidement épuisée. Nous avons donc publié une seconde édition et nous invitons ceux que le sujet intéresse à nous en demander un exemplaire. Veuillez nous indiquer la langue désirée: français — allemand — anglais — espagnol.



MONTRES ROLEX S.A. GENÈVE 22  
18, rue du Marché

## Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec  
garantie

E. KRAEGE  
ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5  
à 100 mètres Gare C.F.F.  
LAUSANNE Tél. 3 17 15

## La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit  
les dépôts de sa clientèle et vole toute son atten-  
tion aux affaires qui lui sont confiées.

**MUTUELLE**  
VAUDOISE ACCIDENTS

Par l'intermédiaire de la Société Pédagogique  
Vaudoise, vous vous assurez très avantageuse-  
ment contre les accidents auprès de l'Assurance  
Mutuelle Vaudoise, Lausanne.

DEMANDEZ  
CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS à

M. Pierre JAQUIER, instituteur à GIVRINS (Vaud)

• Bibliothèque  
Nationale Suisse  
Berne

J. A. — Montreux

Par les bateaux du

## LAC LÉMAN

vous ferez connaître les plus beaux sites riverains et vous enchanterez vos élèves. Les billets collectifs sont délivrés sans demande préalable. Les **abonnements de vacances** sont avantageux, depuis **Fr. 15.** — pour 7 jours ouvrables.

Renseignements : Ouchy — Lausanne, tél. 2.85.05  
Genève, Jardin anglais, tél. 4.46.09

## FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons  
Ligne du Saint-Gothard  
Col du Klausen

## Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits. Téléphone No 599 / Prix réduits pour Ecoles.  
402 Famille Mueller, propr.



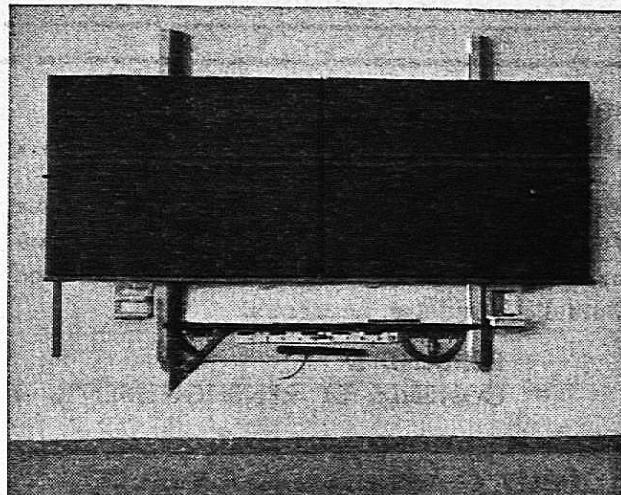
Presque une machine de poche

HERMES *Baby*

ne pèse que 3 kg. 750  
Prix Fr. 180.- + ICHA

■ Campiche ■ 3, Rue Pépinet  
LAUSANNE

312



## Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école  
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**  
**tables d'écoliers**  
à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

318

MONTREUX, 3 août 1946

LXXXII<sup>e</sup> année — N° 29

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S.A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

## L'ÉCOLE SUISSE DE GÊNES

(6 classes de degré élémentaire  
4 classes de degré secondaire)

cherche pour le 1<sup>er</sup> octobre 1946 un **maître primaire ou secondaire**.

Le traitement correspond à la situation actuelle. La question de la caisse de retraite sera résolue prochainement. On demande l'enseignement de la langue française dans les classes élémentaires. Les candidats capables d'enseigner aussi le dessin, la gymnastique, éventuellement l'arithmétique et l'histoire naturelle, auront la préférence.

Prière de s'inscrire auprès de M. **Alfred Nef, Directeur de l'Ecole Suisse de Gênes, Säntisstrasse 8, Herisau**, jusqu'au 3 août 1946 en envoyant certificats, photographie, curriculum vitae et recommandations.

403

## Ecole cantonale d'administration, Saint-Gall

### Cours préparatoire

Le cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et romanche, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les Postes, les Chemins de fer ou les Douanes. Le cours dure six mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des Classes professionnelles (2 ans).

S'inscrire jusqu'au 5 octobre.

Ouverture du cours : 21 octobre 1946.

408

**Emile Brunner**, Professeur à l'Université de Zurich

### LA FOI ET LA MORALE

Traduit par Francis Pellaton. Prix : 1 fr. 80,

La morale sans foi aboutit à l'Etat totalitaire : nous venons d'en faire l'expérience.

LES EDITIONS DU CHANDELIER, Paris et Bienne (33 rue Neuve).

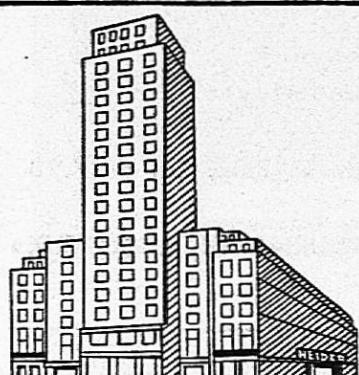
### Musée d'Art Industriel (Palais de Rumine)

Ouvert gratuitement au public les mercredis, samedis et dimanches, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., en été, et de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h., en hiver.

### Musée d'Hygiène Industrielle (Bâtiment Arlaud, Place de la Riponne)

Ouvert gratuitement au public le mardi, de 20 à 22 h., le samedi, de 17 à 19 h. et le dimanche, de 10 à 12 h.

403



meubles  
**HEIDER**  
S.A. MAÎTRE EBÉNISTE  
MAISON FONDÉE EN 1860  
100% SUISSE  
85 ANS D'EXPÉRIENCE  
A LAUSANNE  
**BEL-AIR-MÉTROPOLE**

CHAMBRES A COUCHER  
SALLES A MANGER

Qualité garantie  
Prix avantageux  
Choix énorme

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco